



**Union d'établissements et de services
de santé du Briançonnais**

118 D route de Grenoble
Tél. 04.92.25.32.32
Fax. 04.92.25.31.82

05100 BRIANCON
ubrac@fr.oleane.com

Compte-rendu de l'Assemblée Générale
De l'UBRAC
Du jeudi 21 février 2013

Etaient présents ou représentés :

Mesdames et Messieurs :

Christophe BURNICHON	MONTJOY	Président
François BACH	CHANT'OURS	Trésorier
Philippe BALI	BIO ALP	Secrétaire Général
Céline ROIGT	La Meije	Vice présidente
Serge LACROIX	O.B.T.C.	Membre
Christine MURGIA	MAS LES ROSEAUX	Membre
Gérard BOUCHIE	CHANT'OURS	Membre
Patrice RIEFFEL	CHANT'OURS	Membre
Gérard PANTANELLI	Les Acacias	Membre
Nathalie BEIL	Les Acacias	Membre
P. MUSSON	Maire	Membre
Emmanuel D'ELIA	Les jeunes Pousses	Membre
M. RAZZOUK	CEMBREU	Membre

1- Approbation du compte rendu du 02 février 2012

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 02 février 2012 est approuvé à l'unanimité.

2- Désignation des administrateurs

Les sièges de M. François BACH, M. Claude PERRIN, M. Philippe BALI sont vacants.

Le conseil d'Administration propose le renouvellement des 3 administrateurs dont le mandat vient à échéance, Mme MONIER Sandrine remplaçante de Mme TRAN VAN souhaite continuer le mandat de celle-ci, l'Assemblée Générale approuve cette décision.

3- Compte d'exploitation 2012, budget 2013

Mr Trinquier, expert comptable, qui n'a pu être présent ce jour, a fait passer les comptes de l'association, qu'il a validé.

En ce qui concerne les recettes : Nous notons une diminution des encaissements des déchets et des collectes due à une baisse du tonnage d'élimination -14 %.

Nous avons obtenu une subvention de 200.00 € de la Mairie de Briançon

En ce qui concerne les dépenses :

Les dépenses concernant les DASRI ont été maîtrisées, par contre nous avons eu un dépassement des dépenses concernant le colloque : mise en place d'un site internet et la facture de CASINO Barrière plus élevée que prévue du fait du nombre de participants lors des deux jours du colloque.

Le résultat de l'année 2012 est déficitaire pour un montant de 2 495 € qui viendra en déduction de la réserve des fonds propres de L'UBRAC.

Pour l'année 2013, il faut prévoir une augmentation du prix de 4 % du prestataire JCG (incinération et transport). Afin d'arriver à un équilibre suite à trois années de déficit, il faut revoir les tarifs, qui n'ont pas été augmentés depuis deux ans.

Les propositions de tarifs sont les suivants :

0,50 €/Kg pour la collecte,
1.40 €/Kg pour l'élimination,
300.00 € de cotisation pour les établissements producteurs de plus de 50 Kg par an,
130.00 € de cotisation pour les établissements producteurs de moins de 50 Kg par an,
55.00 € de forfait pour les producteurs libéraux.

L'Assemblée Générale approuve les comptes, les tarifs et donne quitus au bureau.

4- Activité DASRI, suite au contrôle de l'ARS

En novembre 2012, nous avons eu un contrôle de l'ARS qui nous a demandé de revoir certaines procédures, compléter des bordereaux, revoir les conventions... :

1/ Il est demandé aux établissements d'identifier leurs emballages par des étiquettes comme l'exemple ci-dessous proposées :

Nom établissement
adresse

Nom établissement
adresse

Date d'ouverture :

Date d'ouverture :

Date de fermeture :

Date de fermeture :

2/ le bon de suivi des DASRI, envoyé lors de la facturation a été revu (ci-joint copie), il devra être transmis avec la copie du bordereau CERFA signé par toutes les parties, ce qui sera fait par le secrétariat de l'UBRAC lors de la facturation trimestrielle.

3/La convention signée entre le groupement de commande, JCG, l'UBRAC et les établissements adhérents a été modifiée (ci-joint copie).

4/ Il doit être rappelé aux établissements que les médicaments périmés et/ou non utilisés ne doivent pas être éliminés avec les DASRI.

5/La Fondation E. SELTZER a formalisé des procédures relatives à l'entretien du véhicule de collecte des DASRI, ainsi qu'à l'entretien du local d'entreposage.

Toutes ces demandes ont été transmises et validées par l'ARS. Certains d'établissements vont être contrôlés par l'ARS en 2013, veillez à respecter ces consignes.

5- Bilan colloque, demande de subvention 2013 :

Suite au colloque du 5 et 6 avril 2012, des propositions d'actions ont émergées :

- Création d'un document commun recensent les programmes autorisés et le communiquer à l'ensemble des acteurs du monde médical du Briançonnais.
- Elaboration d'une convention inter-établissement.
- Formation communes de différents niveaux sur l'ETP.
- Création d'un guichet unique, avec des ateliers pratiques pour les praticiens sur des thèmes comme par exemple : comment de réalise un entretien avec un patient ? Comment motiver un patient ?
- Création d'un site internet UBRAC, porteur entre autre des informations concernant l'ETP et les séminaires.

Afin de progresser dans ces propositions d'actions nous avons déposé une nouvelle demande de subvention pour 2013. Le montant au début demandé était de 16 500 €, l'ARS nous a recommandé de baisser celle-ci soit 11 370 €, pour écarter la prestation auprès des médecins libéraux non incluse dans l'appel à projet. La réponse est attendue pour mai 2013.

6- Questions diverses :

Point sur le guide OMS, il est actuellement chez le graphiste pour une sortie prévue en mars/avril. Le Conseil Général a alloué une subvention de 500.00 € pour aider à la réalisation de celui-ci. L'UBRAC a servi de relais pour la collecte des contributions et le paiement des fournisseurs.

La Fondation E.SELTZER a obtenu des subventions de la région, l'ADEME et du département pour l'achat d'un composteur. Le choix de la machine a été fait, la Fondation utilisera les 2/3 de sa capacité, il est donc possible aux autres établissements qui seraient intéressés d'intégrer ce projet.

Point sur le contrat local de santé CLS qui va faire intervenir un cabinet d'audit afin d'effectuer un état des lieux de l'existant (diagnostic local de santé), et voir les carences en matière de santé.

Le site internet de l'UBRAC est en cours de construction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Christophe BURNICHON
Président